



## Livret A : on m'a prit l'intégralité

Par **morgandubb**, le **26/03/2015 à 16:05**

Bonjour , il y a quelques années ma mère est décédée et j'ai touché un peu d'argent étant encore mineure. Mon père ( qui était séparé de ma mère depuis un moment et ils n'ont jamais été mariés) m'a récupéré et est donc devenu mon responsable légal. Il m'a ouvert un livret A en faisant venir le virement de l'argent de ma mère dessus , ainsi que les chèques pour mes anniversaires pendant plusieurs années. Il n'y avait donc à ce moment là pas 1 centime qui venait de lui sur mon livret A ( je peux le prouver avec les relevés de comptes ) et quelques années plus tard il a retiré tout l'argent de mon livret A dans mon dos , et s'en ai servi à ses fins. Et pas pour moi. Je l'ai découvert en tombant sur des relevés . Je voulais savoir si il était possible de me retourner contre lui ? pour avoir prit l'intégralité de mon livret A sachant que l'argent venait du décès de ma mère et de chèques de ma famille.